

## *PROGRAMME PREVISIONNEL DES CONSTRUCTIONS A EDIFIER DANS LA ZONE*

Le programme prévisionnel des constructions se décompose en :

- 800 000m<sup>2</sup> de bureaux
- 200 000m<sup>2</sup> d'activités technologiques
- 75 000m<sup>2</sup> d'activités hôtelières
- 20 000m<sup>2</sup> d'équipements d'enseignement et de centres de formation
- 15 000m<sup>2</sup> d'équipements sportifs et culturels
- 15 000m<sup>2</sup> de commerces et de services
- 760 000m<sup>2</sup> d'activités de loisirs, de culture et commerce